



## REUNION CLUB DU 29 JANVIER 2018

### COMPTE RENDU

#### **Excusés :**

Christian POIRSON  
François LENOUEL  
Anne-Luce GARNIER

José BELTRA  
Odile CHAIX

Danielle GARCIA  
André GARCIA

Un temps est consacré à la remise des adhésions 2018. Elles sont réceptionnées par la trésorière et la secrétaire.

La présidente se félicite du grand nombre de participants.

Un rappel est fait en ce qui concerne la fourniture des certificats médicaux en fonction de la réglementation en cours :

Pour la pratique du «vélo rando»: Tous les certificats dont la date est postérieure au 1<sup>er</sup> janvier 2016 sont valables 5 ans, sachant qu'il est préférable dans l'intérêt du licencié de le fournir régulièrement chaque année.

En tout état de cause chaque licencié doit s'assurer, pendant cette période quinquennale, qu'il ne répondra pas positivement à au moins une des questions du questionnaire médical à télécharger sur le site ; sachant que si une seule réponse est positive, alors un nouveau certificat médical doit être obligatoirement fourni. Les données de ce questionnaire restent personnelles et ne seront en aucune façon communiquées aux responsables du club.

Pour la pratique du «vélo sport» le certificat médical est à fournir annuellement. Pour les certificats datés au cours de l'année 2017, un nouveau devra être fourni à la date anniversaire.

Pour la pratique du «vélo balade» le certificat médical n'est pas demandé.

Les licences ne peuvent pas être enregistrées si le certificat médical n'est pas fourni ou pas conforme à ces dispositions.

A noter que toutes les associations sont soumises au même règlement en la matière.

#### **Calendrier 1<sup>er</sup> semestre 2018 :**

Lundi 5 février – 17 H 00 – CDOS : réunion pour la préparation des 70 ans du club, si des personnes souhaitent s'investir pour cette manifestation, elles sont les bienvenues.

Une nouvelle réunion avec le Maire de Gap est fixée le 5 mars. La manifestation se déroulant en même temps que la fête du vélo et Mobil Idée y participant, il paraît intéressant de prévoir une action commune. Une rencontre est prévue à ce sujet.

Les italiens n'ont pas encore répondu. Le Comité de Jumelage s'est contenté de fournir une liste de clubs à contacter.

Pour le moment les Salaisons du Champsaur et les Tourtons du Champsaur ont répondu favorablement à notre demande de sponsoring.

D'autres sont également consultés : Crédit Mutuel, l'Atelier, Leclerc,....

La vente d'une bouteille de vin à l'effigie du club pour l'anniversaire est à l'étude.

Lundi 12 février : réunion du Comité de Direction, possibilité de faire remonter des éventuelles remarques aux membres du Comité.

Vendredi 23 février – 19 H 00 – Foyer des Jeunes Travailleurs : galette des rois – **Venez nombreux**

Jeudi 1<sup>er</sup> mars : début officiel des sorties

Les sorties libres seront mises sur le site avec un départ les lundi et jeudi à 11 H 00.

Jeudi 8 mars : le Paris / Nice passe à Sisteron. La commission parcours a prévu d'aller le voir passer.

Dimanche 1<sup>er</sup> avril – lundi 2 : Pâques en Provence

Organisation des traces :

- Rappel de la règle : parcourir une distance entre 201 et 360 kms par équipe de 2 à 6 machines. Entre la journée entière du samedi et la matinée du dimanche. Arrivée avant 11 h au lieu de la concentration, cette année, Barbentane, sud d'Avignon.
- Une équipe entièrement féminine avec Corine GIRAUD GUIGUES, Christine MEOT et Martine AYE, référente du groupe. D'autres filles sont invitées à y participer.
- Une équipe mixte avec Carole VERA, Albert MARCHETTO, Robert ISOARD, Martine LAPOINTE, et Bernard HENRY.
- Les hébergements pour le samedi soir sont déjà prévus en partie.

Le Dimanche de Pâques : comme traditionnellement, les personnes présentes partageront « le repas pascal », Lulu s'occupe des réservations.

Les parcours sur place : le samedi et le lundi. Marie-Françoise, Christian, y participent. Ces circuits balisés avec ravitaillement partiront d'ARAMON dans le Gard.

Samedi 7 avril : brevets 50, 100, 200 kms – Jean-Jacques TREGUER a mis les circuits sur le site.

Samedi 14 avril : 100 kms de Digne

Samedi 21 avril : brevet 300 kms – bonne préparation pour les licenciés qui participeront à Paris/Brest/Paris en 2019.

Mercredi 25 avril : sortie commune avec le Club de Veynes. C'est un petit club qui fonctionne bien avec une bonne convivialité – venez nombreux pour rouler ensemble au moins une fois. Le Club de Veynes établit le parcours.

Samedi 5 mai – dimanche 6 : Rallye de Manosque – samedi descente à vélo, dimanche parcours le matin – repas et retour en voiture ou train. Les inscriptions sont prises jusqu'à fin février. Danielle GARCIA gère la réservation de l'hôtel du samedi soir.

Jeudi 10 mai : retrouvailles festives à Ancelle – possible montée à vélo.

Samedi 19 mai au samedi 26 mai : séjour club à Méjannes – 37 inscrits. Pour tous renseignements se rapprocher de Marie-Françoise.

Samedi 9 juin – dimanche 10 juin : 350 kms Digne – CM Annecy si des personnes intéressées, contacter Bernard HENRY

Dimanche 17 juin : BRO Grenoble

Mercredi 20 juin au samedi 23 juin : Ardéchoise

3 jours : 4 personnes – jeudi, vendredi, samedi

2 jours : 2 personnes - vendredi, samedi

Mercredi : 6 personnes pour l'Ardéchoise verte, nuits au Château de Bellecombe les mardi et mercredi et jeudi soirs.

Le calendrier du club pour le 1<sup>er</sup> semestre ayant été parcouru, il est également conseillé de consulter le programme régional établi par département et par week-end.

Toutes les idées de mini séjours ou de week-ends de 3 ou 4 jours sont les bienvenues.

Bernard HENRY précise que la Fédération peut participer financièrement pour des organisations féminines (week-ends filles par exemple).

### **Commande vêtements**

Jean STAQUET insiste sur le fait qu'il est important, tant en termes d'appartenance que de valorisation, de porter les couleurs du club. La commande devrait comporter au minimum 10 pièces par vêtement pour ne pas supporter de pénalités et de frais divers.

### **Sécurité**

Pascal MASSE rapporte le compte rendu de la réunion qui s'est tenue à Aix en Provence en présence d'André GARCIA. L'accent a été porté sur le rôle du délégué sécurité qui a pour mission de rappeler sans arrêt les consignes de sécurité. Les cyclistes ont payé un lourd tribut en 2017, le 2<sup>ème</sup> trimestre a enregistré le plus fort taux de mortalité depuis 7 ans 65 tués contre 40 pour la même période en 2016.

Le port du casque, du gilet, la prise en compte des conditions météo, de l'état de la route, la signalisation des changements de direction, sont des facteurs déterminants pour assurer une sécurité optimale.

En ce qui concerne les panneaux à message variable (PMV) une bonne concertation a lieu avec le Département sur les RD. Pas de négociation possible avec la DIRMED sur les RN.

Des stages de secours sont envisagés avec le CODEP selon 2 formules :

- 1 journée avec un pompier formateur – 60 €/personne
- 1 recyclage 2 heures 15 €/personne

Le Club de Veynes peut être associé à cette formation.

Pour les licenciés de Gap, le club peut participer financièrement ainsi que le CODEP. Les montants sont à déterminer en Comité de Direction.

Il est signalé que le feu rouge de la piscine est éteint pour les cyclistes.

## Divers

Dans les questions de la salle, il a été demandé de pouvoir séparer en 2 journées le groupe des sorties du lundi :

Lundi : moins rapide

Mardi : plus rapide

Cette question sera débattue en Comité de Direction.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine à 21 H 30 par un moment convivial autour des bugnes.

La Secrétaire  
Danielle RICARD